



**CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'UEBERSTRASS  
Compte rendu de séance du vendredi 12 février 2021**

*Sous la présidence de Madame LEY Marie-Cécile, Maire*

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H00

Présents : M. WININGER Sébastien, Adjoint, Mmes LEY Marie-Eve, VANSTEENKISTE Paméla, ECKENSCHWILLER Carine, adjointes, MM RABASTE Michel, BERTHAULT Pascal, PETER Daniel, Mmes SAHM Aurélie, PATRIX Caroline

Excusé : M. STREICHER Marc

Secrétaire de séance : Sébastien WININGER

Convocation envoyée le 08 février 2021

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2020
2. Gestion du personnel :
  - Recrutement d'une secrétaire de mairie avec modification de la durée du travail
  - Mise en place du RIFSEEP
3. Préparation du débat d'orientation budgétaire
4. Divers

**POINT 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 23/10/2020 :**

Le procès-verbal, envoyé à tous les membres du conseil municipal le 17/12/2020, est commenté par le maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

**POINT 2 – Gestion du personnel**

**Recrutement d'une secrétaire de mairie avec modification de la durée du travail**

Le poste de secrétaire de mairie a enfin été pourvu, la nouvelle secrétaire a pris ses fonctions le 01 février 2021. Madame le maire explique la nécessité de supprimer l'emploi permanent de secrétaire de mairie d'une durée hebdomadaire de service de 25 heures (soit 25/35<sup>èmes</sup>), compte tenu de l'embauche de la nouvelle secrétaire à hauteur de 17.5 h à la mairie de Burnhaupt-le-Haut.

Le Conseil Municipal décide qu'à compter du 12/02/2021, l'emploi permanent de secrétaire de mairie relevant des grades d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ou d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ou de rédacteur, disposant d'une durée hebdomadaire de service de 25 heures (soit 25/35<sup>èmes</sup>), est supprimé.

Madame le maire propose de procéder à la création d'un emploi permanent de secrétaire relevant des grades d'adjoint administratif ou d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ou de rédacteur à raison d'une durée hebdomadaire de service de 20 heures (soit 20/35<sup>èmes</sup>), compte tenu de l'embauche de la nouvelle secrétaire hauteur de 17.5 h à la mairie de Burnhaupt-le-Haut.

Considérant que les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant permettent la création de l'emploi permanent susvisé.

Le Conseil Municipal après débat décide à l'unanimité qu'à compter du 12/02/2021, un emploi permanent de secrétaire de mairie relevant des grades d'adjoint administratif ou d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ou de rédacteur, à raison d'une durée hebdomadaire de service de 20 heures (soit 20/35<sup>èmes</sup>), est créé.

### Mise en place du RIFSEEP

Madame le maire propose au Conseil la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la mise en place du RIFSEEP au bénéfice de tous les agents quel que soit leur durée de travail, de fixer le plafond de l'IFSE à 2 000€ par an et par agent et le plafond du CIA à 0€.

### Participation financière de la commune au contrat d'assurance destinés à couvrir le risque Prévoyance

Madame le maire informe le conseil que par délibération du 20 avril 2018 le conseil avait porté la participation à 10€ par an et par agent. Madame le maire propose au conseil d'augmenter la participation de manière à couvrir la totalité de la cotisation. Le conseil municipal après débat et à l'unanimité décide de fixer la participation à 350€ par an et par agent et dans la limite de la cotisation effective de chacun des agents.

### **POINT 3 – Préparation du débat d'orientation budgétaire**

Madame le maire présente au conseil les propositions de travaux d'investissement suivants :

Accessibilité	Mise en accessibilité tel que prévu au programme des travaux
Toiture mairie	Traitement de la charpente contre les capricornes,
Parking mairie	Création des quelques places de parking derrière le mur de la cour de l'école
Chemin piétonnier rue Grunenwald	Busage du fossé entre le chemin privé et le chemin AF en direction de la GAEC LEY
Terrain rue des noisetiers	Mise en place réseau électricité pour ce terrain que nous pourrions ensuite mettre en vente.
Sécurité routière	Pose de coussins berlinois Grand'rue et rue du Grunenwald avec signalisation
Chapelle St Jean	Travaux en toiture
Buts foot	Fourniture de cadre de buts sécurisés
Matériels tonte	Bac de tonte / provision nouvelle tondeuse
Équipements cyclables école - mairie - air de jeux	Création stationnement vélos et trottinettes
Table salle	Changement de l'îlot central
Sanitaires école	Changement des boutons poussoirs des sanitaires
Marches vers chapelle Saint Jean	Repositionner les traverses, changer les grilles, remplir les espaces de gravier, réparer les lisses.
Cimetière	Création d'un ossuaire

Les devis sont en cours de sollicitation.

### **POINT 4 – Divers**

- Fuite d'eau rue de Seppois : une fuite d'eau importante a supposé une intervention en urgence sur une canalisation située sur une partie privative – cette fuite a permis d'ouvrir un débat autour de la nécessité de poser des compteurs en limite de propriété afin de sécuriser le réseau.
- Demande de rabais du foot

La séance est levée à 23h16